

ASP Construction

Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction

30 heures

À qui s'adresse ce cours?

Toute personne qui travaille ou en voie de travailler pour des compagnies de services publics, entrepreneurs généraux et spécialisés en construction, firmes de signalisation, firmes de sécurité, municipalités, firmes d'ingénierie, etc.

Le personnel de la direction et de la surveillance d'une entreprise travaillant principalement et habituellement sur un chantier de construction ainsi que les travailleurs œuvrant sur un chantier de construction doivent obligatoirement suivre le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction et détenir une attestation décernée par l'ASP Construction.

Pour ces raisons, le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction est un préalable à l'obtention d'un certificat de compétence, lequel autorise son détenteur à travailler sur un chantier de construction.



Une fois la formation complétée, le participant recevra une attestation en règle de l'ASP Construction.

Objectifs

Permettre aux participants d'acquérir les connaissances techniques nécessaires en prévention, en fonction des exigences réglementaires du Code de sécurité pour les travaux de construction (article 2.4.2. f) i.) afin de travailler de façon sécuritaire.

Développer chez le participant des habiletés lui permettant d'identifier les risques et les dangers dans son milieu de travail et à prendre les moyens pour les éliminer.

Contenu

- Introduction et principes de la prévention
- Chantiers : réglementation et encadrement
- Prévention des troubles musculo-squelettiques
- Agresseurs physiques
- Électricité
- Cadenassage
- Outillage particulier : choix d'outils
- Machinerie lourde
- Contaminants chimiques : l'exposition
- Contaminants particuliers
- Contaminants : contrôle de l'exposition et protection
- Matières dangereuses et SIMDUT (I et II)
- Prévention des chutes
- Échafaudages
- Appareils de levage de charge et de travailleurs
- Travail en espace clos
- Travaux de creusement

Préalable

Le participant doit être âgé de 16 ans et plus

Lieux

Cégep de Trois-Rivières ou en entreprise